

Argumentaire

Colloque 16

avril 2015

Regards croisés des interactions entre Urbanisme et Santé, une voie vers un urbanisme durable et apaisant.

Notre population vit en majorité dans un univers fortement urbanisé.

Toutefois la ville n'est plus celle du passé, nous rentrons même si nous le souhaitons pas dans l'ère de la métropole.

S'arc-bouter sur le passé ne pourrait contenir l'évolution en cours.

Les questions de santé publique appellent à renouer les liens anciens existant entre médecine, ingénierie et urbanisme, d'autant que les pathologies de la ville ont beaucoup évoluées et ne trouvent plus uniquement de réponses dans « le tout curatif ».

Comment réduire les inégalités de santé, comment adapter la ville au vieillissement de sa population, au changement climatique, comment travailler à la mise en place d'un environnement favorable à la santé ?

La multiplicité et l'intrication des questions nous invitent à une réflexion décloisonnée entre décideurs et professionnels de la santé, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il est largement démontré que la santé ne dépend pas seulement de facteurs biologiques ou de comportements individuels, mais également des conditions de vie.

Les territoires de par la complexité des interactions qui s'y produisent, peuvent avoir des impacts positifs et négatifs. En ce sens, l'aménagement et les facteurs économiques, sociaux, environnementaux ou politiques jouent un rôle majeur dans ce qui fait ou défait la santé.

La révision du PLU constitue une véritable opportunité d'intégrer dans les politiques d'aménagement urbains, les dimensions liées à la santé et au bien-être.

Rappelons que les interactions entre santé et urbanisme sur fond d'hygiénisme sont anciennes, qu'elles se sont souvent structurées autour des grands établissements de santé, qu'elles ont contribué à façonner la ville.

Rappelons que les règlements d'hygiène publique sont inscrits en filigrane dans toutes les réformes haussmanniennes du début du siècle, que si l'explosion des progrès de la science biomédicale ont distendu le lien entre santé et aménagement, il reste une évidence que santé publique et aménagement du territoire, peuvent se révéler complémentaires.

Rappelons également, que les villes présentent une vulnérabilité particulière, liée à la forte concentration de population, au regroupement d'infrastructures et de biens matériels sur leur territoire.

Un exemple emblématique de cette vulnérabilité, relève de l'urgence d'adapter les villes à l'accroissement de l'intensité ou de la fréquence de certains aléas climatiques.

1. Le milieu urbain est un catalyseur de nuisances multiples.

Le milieu urbain concentre populations, activités resserrées et des flux importants.

Ces flux sont générateurs de potentiels risques, hier ignorés, aujourd'hui avérés (particule fine par exemple).

La pollution urbaine (atmosphérique, le bruit, les activités industrielles à risques, le chauffage des bâtiments, la circulation des véhicules, les polluants agricoles,...), la qualité de l'eau (pesticides, désinfectants, rejets médicamenteux,...) de consommation humaine et son usage (piscines, aérosols des stations de lavage,...) constituent un enjeu majeur de santé publique.

Les politiques d'aménagement peuvent pour plusieurs décennies, contribuer à ralentir ou accélérer ces phénomènes dont l'impact à court et long terme sont énormes pour la santé humaine.

Synthèse

La qualité de l'habitat, l'appartenance à un quartier, le lien social, les espaces verts, la disponibilité alimentaire sont des éléments fondamentaux dans l'organisation et la planification spatiale de l'environnement urbain.

Comment créer dans les conditions d'un renouvellement urbain, un urbanisme favorable à la santé et au « bien vieillir » ? La réduction des îlots de chaleur, l'impérieuse nécessité de préserver l'eau ce bien si précieux, la lutte contre la précarité énergétique, la lutte contre la pollution, la lutte contre la sédentarité et la prévention de l'isolement social en sont quelques pistes.

2. L'échelle de lecture favorable à la santé.

L'expérience tirée des villes qui ont travaillé les liens entre urbanisme et santé, participe à la définition d'échelle pertinente pour la prévention et la promotion de la santé.

Ainsi dans le domaine des transports, cette convergence se structure autour des déplacements.

Limiter les déplacements motorisés rapides et polluants en ville. Encourager les déplacements actifs, les transports en commun contribue à l'apaisement d'une ville et réduit le « stress » urbain. D'évidence et pour être performant, ces enjeux doivent également se traiter à l'échelle de la métropole.

Pour l'exemple, la nouvelle jonction autoroutière (FOS-SALON) va générer un flux de véhicules considérables aux abords et en grande proximité du centre-ville. L'impact de cette infrastructure doit impérativement être pris en compte dans la déclinaison opérationnelle d'aménagement urbain.

L'objectif sera de réduire le plus possible la présence d'habitat dans ces périmètres où la pollution atmosphérique va se densifier ; cela n'exclut en rien d'occuper les sols avec des infrastructures économiques ou des linéaires commerciaux, des parkings relais, de poser des merlons anti-bruit paysagers, de créer des jardins partagés...

L'urbanisation doit contribuer à participer à la recherche de solutions pour lutter contre l'isolement (nouveau fléau de santé publique caractéristique de la ville moderne).

Ainsi et chacun l'aura constaté sur les quartiers à fort sentiment d'appartenance, le dialogue, la convivialité, la vie associative, l'entraide sont plus faciles à entretenir et se développent dans les quartiers plurifonctionnels relativement denses.

Si l'idéal est que l'habitant puisse trouver dans un rayon de 300 mètres de diamètre, solutions à ces usages, cette équation n'est pas simple à mettre en œuvre.

Notamment dans les quartiers dits « monofonctionnels » (résidentiels purs à Bel Air par exemple) ou peu denses (lotissements résidentiels comme les Viougues), il y a peu ou pas de sentiment d'appartenance, les voies de circulation sont larges et nous ne retrouvons pas de commerces ou de services.

3. Chaleurs, pollution, stress hydrique... : anticiper un changement climatique inévitable.

Anticiper c'est tout d'abord, identifier les risques, mais aussi les leviers que l'on peut activer pour lutter contre les conséquences du changement climatique en cours.

- **Réduire les îlots de chaleur.**

Il va falloir s'y faire, les changements climatiques sont engagés. La canicule de 2003 avec son lot de désastre sanitaire et de souffrances humaines, nous a beaucoup appris sur le plan sanitaire et social, elle nous a aussi appris sur le plan technique.

Mieux œuvrer en matière de veille et de coordination sanitaire, poursuivre et consolider l'entraide et les solidarités de voisinage doivent se poursuivre.

Il reste maintenant à s'atteler à l'indispensable réduction des îlots de chaleurs urbains.

Pourquoi ?

Parce que la différence de température entre la ville et la zone rurale monte jusqu'à un écart de +8°.

Parce qu'en centre-ville, les immeubles sont denses, la végétation est peu présente, les surfaces imperméabilisées sont majoritaires et, l'énergie solaire captée en journée est restituée la nuit par les effets des masses thermiques en jeu.

Ainsi la fraîcheur nocturne peine à s'imposer et le refroidissement nécessaire à la récupération des organismes s'opère moins bien.

La conséquence est de retrouver en milieu urbain une densité de climatiseurs, source de rafraîchissement

mais aussi de nuisances (bruits +++), de pollution visuelle et de coût énergétique important.

Nous enregistrons dans ce domaine, plusieurs dizaines de doléances et demandes d'interventions du service.

Que faire ?

Développer la récupération des eaux de pluie et la réinjecter sur des toits terrasses végétalisés, ou sur des systèmes de rafraîchissement à eau perdue (par exemple en secteur de prescription ABF), développer des façades végétalisées sur le même modèle, renforcer l'isolation thermique des bâtiments, limiter l'imperméabilisation des parkings par des systèmes laissant passer les eaux de ruissèlement et permettant l'émergence d'îlot de verdure.

Envisager sur un périmètre donné expérimental, de l'étendre aux voies de circulation piétonne et cyclable.

Ces solutions on l'aura compris limitent l'impact solaire et les phénomènes réflexifs, elles contribuent également à augmenter la place de la nature en ville et de sa végétation spontanée si importante pour la biodiversité.

L'autre piste de réflexion consiste dans l'évolution de la forme urbaine dans son ensemble. Ainsi l'utilisation de matériaux clairs réfléchissant la chaleur (enrobés à granulats clairs, béton, peinture blanche) en veillant toutefois que cela n'impacte pas les piétons circulant à proximité et l'intégration de verdure et d'eau (fontaine sur base de rétention d'eau de pluie à circuit fermé) ajoutent du confort à l'habitant et diminuent les effets de stockage de la chaleur. Des expériences menées sur Paris confirment l'impact de ces solutions, puisqu'il a été enregistré une baisse du rayonnement de 2° environ et de 1° de la température de l'air, mais surtout une très forte diminution de la chaleur des chaussées allant jusqu'à 15° en surface et jusqu'à 9°C à 5 cm de profondeur.

- « Isoler, isolae, isolum », endiguer la précarité énergétique.



La précarité énergétique exacerbe les conditions de vie déjà difficiles des personnes, dégrade les conditions de logement et pousse les personnes à des arbitrages qui impactent leur santé.

Pourquoi ?

Nous passons la majorité de notre vie dans des bâtiments (écoles, lieux de travail ou d'habitation,...).

La qualité de conception doit viser la plus grande satisfaction des usagers, il doit tout d'abord être conçu, construit et exploité pour protéger les occupants des rigueurs du climat, tout en étant confortable, fonctionnel et sain.

Le rappel d'une évidence : les bâtiments ont un cycle de vie très long, il est donc important qu'ils soient construits ou rénovés en tenant compte de la révolution énergétique qui nous verra passer de l'énergie fossiles aux sources renouvelables.

Ils doivent être construits ou rénovés pour utiliser au mieux une énergie limitée tout en assurant confort et bien être des occupants.

Quel que soit l'âge, le froid dans les logements engendre des problématiques sanitaires indéniables : anxiété, dépression, maladies respiratoires chroniques, ostéo-articulaires, irritations oculaires, asthme...

Le recours à des modes de chauffage inadaptés (poêle à pétrole, convecteur à gaz,...) entraîne des accidents domestiques nombreux et des problèmes d'humidité et de moisissures délétères sur la santé humaine.

Confronté à la nécessité de faire des choix entre manger et se chauffer, les arbitrages individuels ne sont pas sans conséquences sur les personnes.

Que faire ?

Inciter réglementairement les constructeurs d'immeubles ou d'habitats résidentiels sur des secteurs donnés, à limiter les

besoins en énergie du bâtiment par une enveloppe performante et une conception bioclimatique qui leur permet également de garantir une ventilation naturelle et/ou mécanique.

Intégrer également dans le cahier des charges, la production d'énergie renouvelable avec pour objectif de produire plus que le bâtiment ne consomme.

Cet objectif doit s'accompagner inévitablement d'un dispositif de suivi des consommations réelles, afin d'éviter les effets rebonds variables selon les pratiques de consommation et la qualité de construction.

L'exemple de la « Cité des Lumières » doit nous inciter à demander aux constructeurs ou bailleurs, de bien informer les locataires ou propriétaires de la dynamique du bâtiment, afin que ces derniers profitent pleinement des atouts du bâtiment.

Il conviendra également de veiller à intégrer lors de rénovations lourdes engagées dans des bâtiments anciens, que les conditions réglementaires fixées aux constructions neuves soient appliquées...

A défaut on retrouvera comme c'est si souvent le cas dans le parc locatif, des passoires thermiques avec des populations, qui ne peuvent acquitter l'énergie pour chauffer leur logement.

4. Des aménagements favorisant les activités de pleine nature

- **Favoriser l'activité physique.**

L'aménagement d'espaces attractifs, de parcs et de jardins, d'équipements sportifs ou d'aménagements piétonniers et cyclables restent toujours et encore d'actualité.

Pourquoi ?

Rappelons que l'être humain est taillé pour la course, la chasse, la pêche ou la cueillette.

Ne parcourant plus les 30 kilomètres quotidiens, en partie grâce à l'accès alimentaire, l'essor des transports : il s'est sédentarisé.

Les conséquences de cette sédentarisation sont le plus souvent désastreuses sur le plan de sa santé.

Favoriser l'activité physique par des aménagements urbains, au travers de modèles constructifs peut être encouragé, même si cela peut relever d'une utopie.

Que faire ?

« Les utopistes préparent les réalités de demain » disait Victor Hugo.

Prenons pour l'exemple Via Verde dans le quartier du Bronx à New York. Sur ce quartier à l'initiative de la municipalité, il a été développé un concept architectural original qui a consisté à introduire dans la construction de logements sociaux, des jardins.

Ces derniers s'organisent en terrasses successives orientées vers le sud, et remontent en spirale vers la toiture plantée des immeubles. Ces jardins prenant la forme d'un serpent, incite les habitants à monter pour rejoindre leur logement à pieds, plutôt que de prendre l'ascenseur, dont le nombre a été réduit à dessin.

Un soin particulier a été porté à la conception des escaliers, les cages sont larges, naturellement éclairées et colorées de couleurs vives, afin d'accroître le sentiment de sécurité et inciter leur usage.

- **Les espaces verts créateurs de liens sociaux, de détente et de respiration.**

Les espaces verts en milieu urbain participent à ce besoin humain fondamental de contact avec la nature.

Pour autant, il est nécessaire de sortir de la représentation traditionnelle d'un espace vert monofonctionnel et linéaire.

Pourquoi ?

Aujourd'hui, les espaces verts qui fonctionnent sur Salon de Provence ou ailleurs intègrent des aspects multifonctionnels (exemple : parc du Général de Gaulle).

Il s'agit à l'évidence d'un lieu où l'on trouve des arbres, un espace de verdure, des jeux où les enfants peuvent se défouler, de l'eau, un lieu d'aisance, des bancs où l'on peut se reposer, des coins où l'on peut se retirer sans être trop embêté...

Éléments esthétiques, ils participent à la qualité de vie, à la continuité écologique.

Que faire ?

L'expérience montre que lorsqu'ils sont couplés avec des jardins collectifs, et avec des espaces urbains incitatifs (permettant la pratique physique et sportive), ils participent de la revalorisation d'un quartier et renforcent le sentiment d'appartenance à ce quartier.

Une contrainte cependant, celle de faire de ces jardins des lieux ouverts, des lieux où l'on trouve une forte présence du végétal (à contrario du jardin public sur Bel Air).

L'idéal serait d'imaginer un parc pouvant se muer en un trajet du quotidien, permettant de joindre le lieu de parcage automobile au lieu de résidence.

- **Les jardins familiaux, une agriculture loin du gadget.**

L'expérience des jardins familiaux du Vieux Moulin sur le quartier de la Monaque témoigne s'il en est besoin du bien fondé de réintroduire en pied d'immeuble un rapport « humain » à la terre nourricière.

Pourquoi ?

Sur ce quartier, les jardins apportent aux populations qui exploitent ces parcelles un approvisionnement alimentaire en produits frais, mais pas seulement.

Au-delà de l'impact nutritionnel évident et quantifié, l'agriculture urbaine engendre des résultats majeurs en termes de santé, de bien-être physique, mental et social.

Les pères si longtemps absents du débat et de la cohésion sociale des quartiers retrouvent force et place dans une mixité apaisée.

On peut aisément affirmer que sur ce quartier de la Monaque, la consommation de produits ultra-frais ayant conservé le goût et les qualités nutritionnelles génèrent une augmentation de la consommation de fruits et de légumes, le développement d'une cuisine équilibrée et in fine, une efficacité tangible sur la prévention du surpoids et de l'obésité.

Que faire ?

Réserver des espaces pour l'agriculture urbaine paraît essentiel, il devra cependant s'accompagner comme sur le quartier de la Monaque, d'une dynamique sociale reposant sur des acteurs de proximité (centres sociaux, Associations de quartiers,...) intégrant dans leur approche ce formidable objet.

Bien entendu le développement d'une agriculture urbaine ne s'inscrit pas en opposition à la conservation des espaces agricoles productifs et maraichers de notre territoire.

Synthèse

Utiliser une échelle de lecture et d'aménagement adapté à la réalité spatiale de mouvement des habitants :

- Œuvrer pour créer ou recréer les adéquations qui renforcent le sentiment d'appartenance à un quartier.
- Lutter contre la précarité énergétique et les dépenses de fluides et d'énergies inutiles, notamment en ayant recours aux constructions ou locaux tertiaires présentant une isolation renforcée et produisant plus d'énergie qu'elles ne consomment (type BEPOS).
- Contribuer à écrire un environnement confortable, sain et incitatif aux activités de pleine nature.

5. L'accessibilité spatiale aux soins de premier recours.

L'accès aux soins de premier recours (médecine généraliste,...) et de second recours (hôpital et clinique) constituent des enjeux éminemment fondamentaux en termes de développement et d'aménagement urbain.

Pourquoi ?

Le niveau d'adéquation ou d'inadéquation de l'offre impacte une ville, elle est attractive ou pas aussi au regard de son offre de soins. Les seuils de distance, la densité de l'offre sont importantes à considérer.

L'exemple de Bel Air est emblématique en ce sens qu'il concentre une population dont la démographie explose (+ 6000 habts) et aucune réponse avant le mois de juin 2015, où l'on verra sortir de terre une Maison de Santé Pluridisciplinaire avec pharmacie, médecins, paramédicaux.

Les quartiers des Canourgues, celui de St Jean connaissent une tension démographique et populationnelle en hausse pour le dernier, alors que la démographie médicale accuse une régression.

Que faire ?

Réserver des emplacements ou favoriser l'implantation de cabinets médicaux pluridisciplinaires dans ces deux secteurs prioritairement s'inscrit dans le sens de l'histoire de l'évolution de ces quartiers.

C. Une évolution nécessaire pour combattre les nuisances et les futures épidémies.

1. Avoir une attention particulière aux secteurs exposés aux problèmes environnementaux, mais aussi aux changements de destination des commerces.

Pourquoi ?

Les secteurs exposés aux passages des autoroutes, aux voies à grandes circulations, mais aussi à proximité des zones d'envols et d'évolution des avions de la base aérienne concentrent des nuisances que l'on ne peut ignorer.

Le commerce de proximité est particulièrement présent sur Salon de Provence, ce qui en soit est un signe de vitalité du territoire.

Pour autant, nous notons une forte rotation de ces commerces avec parfois des changements d'usage qui sont problématiques pour le voisinage en termes de bruits, d'odeurs, de salissures...

A cela s'ajoute, quelques immeubles d'habitation qui se transforment lors de changement de destination en salle de fitness, en épiceries de nuit, en avant boîte...

Que faire ?

Renforcer les protections physiques (barrières anti-bruit, merlons de terre paysagers (attention aux risques inondation), renforcer sur ces périmètres les obligations réglementaires de protection phonique..., mais aussi trouver des alternatives crédibles au gel de ces surfaces laissées souvent en

friche (agriculture urbaine, parking de délestage,...) est indispensable.

Pour les commerces et en cas de changement de destination pouvant impacter le voisinage, voir s'il est possible de contraindre avant le démarrage de l'activité, le renforcement phonique des infrastructures (sas, isolation phonique des murs et des toits, climatisation non bruyante et bien positionnée...), mais aussi les mesures d'extraction des fumées de Restaurant, de Snack ou de bars à Chicha...

2. Contenir les épidémies liées aux vecteurs que peuvent être les moustiques.

Les eaux stagnantes peuvent entraîner une prolifération de moustiques, qui peuvent au-delà d'être très nuisant, vecteurs de maladies infectieuses comme le chikungunya, la dengue, le zika, le West Nile...

Pourquoi ?

Le risque épidémique est à nos portes.

Bien que nous connaissons et vivons depuis des lustres avec le moustique, un nouveau venu s'est invité et porte par nature un risque épidémique important pouvant impacter l'économie et l'organisation des territoires.

La lutte anti vectorielle est possible, notamment par la communication, la prévention, les traitements.

Elle peut cependant atteindre rapidement une limite notamment parce que l'insecte développe des résistances et s'adapte.

Devant l'évolution des risques épidémiques, prenant en compte le cycle de vie des moustiques, il est nécessaire d'agir sur les infrastructures et les modèles constructifs qui facilitent leur prolifération.

Les gîtes larvaires identifiés sur lesquels il est possible d'agir sont : les toits terrasses, les bassins de rétention et les terrasses sur pilotis.

Que faire ?

Prendre en compte la gestion de ce risque dans les aspects réglementaires du PLU.

Synthèse

Eloigner les zones d'habitat des secteurs investis par les infrastructures routières et impactés par le cône de bruit.

Avoir une attention renforcée à l'égard des linéaires commerciaux ou en cas de changement de destination, afin de protéger le voisinage sur les nuisances que ces derniers pourraient générer.

Prévenir le risque épidémique lié aux moustiques.

Voir les préconisations tirées du guide technique élaboré par la DSDS de Guyane qui complètent les directives du Règlement Sanitaire Départementales et du Code de la Santé Publique.